

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTION

non cumulatif

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

à compter du 20 mai 2017

HABITATION – TERRAIN – COMMERCE

PRIX DE VENTE *	HONORAIRES TTC
Inférieur à 50 000 €	forfait de 5.000 €
De 50.001€ à 100.000 €	8%
De 100.001€ à 160.000 €	7%
De 160.001 € à 200.000 €	6%
De 200.001 € à 260.000 €	5%
De 260.001 € à 300.000€	4.5%
De 300.001 € à 500.000€	4%
Au-delà de 500.001€	3%

Mandat de vente : Honoraires à la charge du vendeur

Mandat de recherche : Honoraires à la charge de l'acquéreur

* Prix de vente arrondi au millier inférieur